



## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

Paris, le 07 juin 2019

### **Velvet Avocats conseille le fonds Trust Esport dans le cadre de son premier investissement à hauteur de 1,5 millions d'euros dans SmartVR**

Velvet Avocats (Antoine Fouter, associé, Maya Kara, collaboratrice) conseille le fonds Trust Emport dans le cadre de son premier investissement à hauteur de 1,5 millions d'euros dans SmartVR, opérateur et studio leader de la VR, pour une levée globale de 2 millions d'euros.

SmartVR, lancée début 2018, dispose d'une offre de réalité virtuelle (VR) allant de la production de jeux multijoueurs VR exclusifs comme After-H, jusqu'à l'équipement clé en main de zones de jeu "free roaming", espaces de jeu ouverts permettant le déplacement physique des compétiteurs équipés de casques VR.

La société, basée à Montreuil, compte 21 collaborateurs et est dirigée par 4 associés à parité : Jean Mariotte (Président), Sarah Timarche, Stéphanie Belle et William Klein (co-DG). SmartVR, qui connaît une croissance rapide avec plus d'1,5 million d'euros de chiffre d'affaires dès 2019, dispose déjà d'un maillage de près de 200 arènes de jeu dans le monde.

La société et les fondateurs étaient conseillés par le cabinet Harlay Avocats (Thibault Chareton).

*Velvet Avocats est un cabinet d'avocats français dédié au conseil juridique et fiscal dans le domaine des fusions-acquisitions et du private equity.*

*Velvet Avocats assiste l'ensemble des acteurs du monde des affaires (fonds d'investissement, sociétés, fondateurs, dirigeants, managers et actionnaires) dans le cadre de leurs opérations capitalistiques.*

*Forts de leur expérience dans les opérations de fusions-acquisitions et de private equity, les avocats de Velvet Avocats conseillent leurs clients, français ou étrangers, à tous les stades de la vie des sociétés : amorçage, développement, accompagnement, transmission.*

*"Forte notoriété" en Capital-Innovation*

*"Forte notoriété" en Capital-Investissement – Conseils en fiscalité des LBO*

*"Pratique réputée" en Capital-Investissement – LBO – Conseils du management*

*"Pratique réputée" en LBO – Lower Mid-cap & Small-Cap*

*"Pratique réputée" en Capital Développement*

*(Décideurs Stratégie Finance Droit 2017)*

*Plus d'information sur le cabinet :*

[www.velvet-avocats.com](http://www.velvet-avocats.com)

*Contact :*

*Velvet Avocats*

*12 rue Tronchet – 75008 Paris*

*Tél : 01.43.12.38.00 – Fax : 01.43.12.38.01*

*E-mail : [contact@velvet-avocats.com](mailto:contact@velvet-avocats.com)*